



## Compte-rendu du CHSCT33 du 21 novembre 2022

*Cette dernière séance du CHSCT33 n'aura pas dérogé à la règle, toujours autant de difficultés pour les directions à entendre la voix des représentants des personnels en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Pour nous donner les moyens de continuer à porter votre voix et vos revendications, activez vos comptes électeurs et VOTER !*

En réponse à la déclaration préalable de la CGT (lire [ici](#)), le Président (DDFIP33) déclare que pour lui l'interdirectionnalité des CHSCT n'était pas forcément un atout pour débattre de la réalité des métiers. Il met en avant la méconnaissance qu'avaient les représentants des personnels issus de la DGFIP des sujets Surveillance en Douane par exemple.

Pour autant, si les suppressions d'emplois dans les différentes directions n'avaient pas laminé la capacité des OS à désigner des représentants dans cette instance, le problème ne se serait pas posé. D'ailleurs, la douane était régulièrement représentée côté OS en CHSCT33.

### **Approbations des Procès verbaux**

Ce point a été reporté, le secrétariat n'ayant pas reçu les demandes de modification de certains syndicats.

Comme cette séance était la dernière, les PV finalisés seront envoyés plus tard, avec celui de cette plénière, pour approbation.

### **Registre Santé et Sécurité au Travail**

- Le chauffe-eau à la brigade d'Arcachon a enfin été réparé et permettra aux agents de se doucher dans de bonnes conditions,
- local de repli sur la barrière de Saignacq et Muret : dans un état de quasi-insalubrité. La direction a pris contact avec la société gestionnaire. Il en ressort, un nettoyage par mois plus des travaux de réhabilitation pour arrêter les infiltrations. Nous demandons la création d'un nouveau local avec point d'eau et sanitaires pour éviter que les agents ne fassent plusieurs centaines de mètres pour accéder à des toilettes,
- Pour Agen : La CGT demande qu'un expert vienne contrôler la fissure qui est apparue à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment pour connaître l'ampleur du problème. Nous demandons également la mise en place d'un interphone pour faciliter l'accès PMR et pour sécuriser les locaux,
- Langon, les travaux de réfection du plafond ont été réalisés et la gouttière à l'entrée du bâtiment a été nettoyée.

### **DUERP/PAP**

Plusieurs risques ne figurent pas dans le DUERP du fait de leur apparition après les groupes de travail sur le sujet, tel que l'inconstitutionnalité de l'article 60 du code des Douanes qui crée de l'inquiétude chez les Agents.

La CGT a mis en lumière un certain nombre de risques qui demandent une prise en compte tels que :

- les difficultés de plus en plus présentes dans les différents services du CSRH : les effectifs insuffisants comme au pôle retraite, le manque de reconnaissance alors que la charge de travail ne cesse de s'accroître, les difficultés de communication dues à des instructions qui changent tous les jours, ainsi que des soucis matériels comme la moquette du pôle spécialisé). Le manque de reconnaissance ressenti par les agents est aussi lié au fait que leur expertise n'a jamais été reconnue par une indemnité qu'ils revendiquent depuis la création du service.

**Interrogée sur le sujet par la CGT lors d'une récente audience à Bayonne, la Directrice Générale a répondu que cette prime n'était toujours pas à l'ordre du jour. En tout cas, elle restera inscrite à l'agenda des revendications de la CGT !**

- le manque d'effectifs au PLI, à la FP
- la dégradation des murs dans l'atelier du STA et les infiltrations d'eau lors de grosses averses,
- une charge de travail importante à la RI (gestion des cautions, comptabilité), conséquence des restructurations et du départ des Agents alors que finalement certaines missions sont restées en Douane,
- la sécurité du bâtiment d'Agen et le sous effectif du bureau,
- les secondes parties de nuit qui continuent à peser sur la santé des agents de la surveillance,
- la sécurité des Agents de la surveillance lors des contrôles embarqués, le rythme de ces contrôles,
- la dotation de trousse de secours adaptées pour les services de la surveillance,
- des équipements pesants en surveillance qui peuvent engendrer des troubles musculo-squelettiques- la CGT rappelle l'étude qu'elle avait conduite et les préconisations qu'elle avait faites sur les EPI en surveillance (lire [ici](#)),
- les déménagements/réinstallations (CSRH, bureau d'Agen, Hôtel des douanes),
- le sentiment d'injustice ressenti par les agents du fait de la fin du paritarisme en matière d'avancement.

Le Directeur Régional souligne la prise en compte de la sécurité des Agents.

L'administration travaille sur cette sécurité notamment grâce à l'ORS (l'Observatoire Régional de Sécurité) qui permet de revenir sur les différents incidents survenus lors des missions des Agents. La base de ce travail se fait sur les Fiches Incidents générées par les Agents lors de leur rapport de service.

L'ONS (l'Observatoire National de Sécurité), qui se tiendra en collaboration avec les syndicats, permettra un regard global sur la sécurité des Agents de la surveillance au niveau National.

**Etant donné la non-prise en compte de nombreux éléments qu'elle a mis en lumière, la CGT a voté CONTRE le plan de prévention présenté par la direction des douanes.**

### **Démarche BEAT à la BSI Périgieux**

La direction présente la démarche :

D'autres démarches ont déjà été mises en place dans l'interrégion et se sont déroulées sur presque 2 ans.

Celle-ci vient de débuter avec une première réunion qui a eu lieu le 10 novembre dernier en présence de l'assistante des services sociaux de la Dordogne qui aura en charge cette démarche, de la hiérarchie locale et des Agents.

Cette démarche est mise en place suite à des difficultés rencontrées liées à un renouvellement important des effectifs et à des relations interpersonnelles dégradées.

La démarche consistera en un accompagnement individuel, avec des entretiens individuels, des conseils aux Agents, un soutien. Les entretiens individuels qui auront lieu sur volontariat, pourront avoir lieu à la brigade, ou au bureau de l'assistante des services sociaux, ou même par téléphone. Des facilités de service seront accordées aux Agents.

Il y aura également un accompagnement collectif pour remettre en place un collectif de travail ainsi qu'un accompagnement managérial.

Un premier retour de l'accompagnement individuel devrait avoir lieu dès janvier pour faire le point sur la suite de la démarche.

En plus de l'assistante des services sociaux de la Dordogne, la psychologue, absente pour le moment, rejoindra la démarche en janvier.

En premier lieu, la CGT déplore l'enquête à charge qui a eu lieu suite à la rédaction de deux fiches de signalement et la mutation dans l'intérêt du service d'un des deux agents rédacteurs qui n'est pour nous qu'une sanction disciplinaire déguisée.

Cette démarche aura dû avoir lieu suite à la rédaction des fiches et non deux ans après.

Aujourd'hui, la mutation qui a eu lieu a créé de l'angoisse chez des agents de la brigade.

Il est nécessaire que les entretiens individuels soient généralisés et dépasse le cadre du volontariat car des agents craignent de s'exprimer.

Nous demandons que l'encadrement de la brigade soit renforcé vu qu'elle compte aujourd'hui 25 agents.